

***Le juriste,
requis et bien place pour le futur***

Marie-Anne Frison-Roche

Professeure de Droit de la Régulation et de la Compliance
Directrice du *Journal of Regulation & Compliance (JoRC)*

in

Les Éclaireurs du Droit

11 mars 2025

● **Un défi concerne l'Avenir**

● **Or, l'avenir a toujours**

- Une part d'acquis
- Une part de prévisible
- Une part d'inconnu

**● habitude prise: c'est la « réglementation qui « sécurise l'avenir.
Le juriste accompagne. Et parfois, « accroc » du contentieux.
Ce qui se passe aux Etats-Unis : est-ce la bonne appréhension du
Droit ?**

I. COMMENT LE JURISTE EN PRATIQUE PEUT-IL CONTRIBUER A STABILISER L'AVENIR ?

II. COMMENT EN PRATIQUE LE JURISTE PEUT-IL CONTRIBUER A ACCROITRE LA PREVISIBILISER L'AVENIR ?

III. OU EST EN PRATIQUE LE JURISTE S'IL Y A DU RADICALEMENT NOUVEAU, TEMPORAIRE OU DEFINITIF ?

I.

**I. COMMENT LE JURISTE EN PRATIQUE
PEUT-IL CONTRIBUER A STABILISER
L'AVENIR ?**

I. La contribution du juriste à la stabilité du monde de demain

A. Retrouver dans le futur la continuité d'aujourd'hui

- ❖ **La transmission du savoir : enseigner tous ; apprenez tous**
- ❖ **La conservation des actes**
- ❖ **La fiabilité des documents**

I.

B. Accroître l'emprise de la normativité juridique sur l'avenir

- ❖ **Promouvoir les principes (Constitution ; principes-based)**
- ❖ **Offrir des « ilots normatifs » : Répandre la « culture contractuelle »**
- ❖ **Participer au « droit souple » ; être plus indifférent à la hiérarchie des normes, laisser des traces**

II.

COMMENT LE JURISTE EN PRATIQUE PEUT-IL CONTRIBUER A ACCROITRE LA PREVISIBILITE DE L'AVENIR ?

II.

A. La conscience du risque juridique

- ❖ Pour **diminuer** les risques juridique lui-même
- ❖ Pour **prendre des risques** juridiques (le juriste ne dit pas que non)
- ❖ Il faut le **legal privilege**

B. L'apport du juriste dans la mesure et la prise d'autres risques

- ❖ **Technologie et droit : en pratique, cela ne fait que commencer**
- ❖ **Pour beaucoup, la technologie, c'est tout (la « régulation »...)**
- ❖ **Pour beaucoup, « le Droit n'existe pas » (l'entreprise qui a le pouvoir de contact ; l'individu qui ne sait pas ce que c'est et qui le perçoit comme l'arbitraire)**
- ❖ **La « culture du droit » qui coule dans les veines**

III.

COMMENT LE JURISTE EN PRATIQUE PEUT-IL **CONTRIBUER** A TIRER PROFIT DE L'INCONNU?

II.

A. Le juriste placé à sa juste place : l'Amont et plus il est « juriste de l'Ex Post » et plus il doit être en amont »

- ❖ **Toujours penser au contentieux quand on conseille et qu'on accompagne**
- ❖ **Le Juge doit toujours être là**
- ❖ **L'avocat doit toujours être présent en Ex Ante**
- ❖ **Le trouveur de solutions pour l'avenir est toujours dans l'Ex Post**

II.

B. Le juriste en recours pour que le futur ne soit pas vide de Droit

QUEL JURISTE ?

- ❖ **Peu importe son « métier » et la technicité qu'il maîtrise**
- ❖ **Un juriste courageux : Kelsen ; Cassin ; Ginsberg, Badinter**

B. Le juriste en recours pour que le futur ne soit pas vide de Droit

- ❖ **Plus il y a de réglementations et moins il y a de Droit**
- ❖ **Au point que le Droit pourrait n'être plus, englouti par la réglementation (USA)**
- ❖ **Le Juriste doit maintenir le Droit dans la nouveauté radicale que serait un futur réglementé et sans Droit**
- ❖ **Tout juriste le peut : juge, avocat, notaire, juriste d'entreprise, professeur**
- ❖ **Il lui faut une vertu : le courage : Kelsen ; Cassin ; Ginsberg**

B. Le juriste en recours pour que le futur ne soit pas vide de Droit

- ❖ Tout juriste le peut : juge, avocat, notaire, juriste d'entreprise, professeur
- ❖ Il lui faut **deux vertus**
- ❖ 1^{ière} vertu : il lui faut un « attachement » : l'attachement à la **justice (souci du faible)**
- ❖ 2^{ième} vertu : le **courage** : Kelsen ; René Cassin ; Ginsberg

S'il y a un défi aujourd'hui :

Parce que la réglementation contraire au Droit est en train de s'emparer du Futur, les juristes doivent montrer leur vertu d'un **courage qui leur est propre et commun :**

Dire non et aider à dire Non

11 mars 2025